



**Liminaire CSAL du 11 janvier 2024**

Monsieur le Président,

Le pouvoir d'achat des fonctionnaires a considérablement diminué depuis 20 ans. Ni les dernières revalorisations du point d'indice acté jusqu'au 31 décembre 2024, ni les propositions actuelles portant sur notre régime indemnitaire, si l'on en croit la mobilisation intersyndicale nationale en cours, ne permettent pas de compenser l'érosion liée à une inflation galopante, qui dépassait 7 % en début d'année 2023. L'absence de revalorisation structurelle de nos rémunérations pèse d'autant plus injustement sur notre pouvoir d'achat que le prix des biens de première nécessité s'envole et que cette situation profite aux grands distributeurs, dont les marges ont considérablement augmenté cette année. Nous profitons de cette déclaration liminaire pour inciter nos collègues à signer la pétition intersyndicale « Nous sommes la DGFIP » en s'adressant aux militants syndicaux (CFDT, Solidaires, FO, CGT) de leurs services.

La volonté affichée par M. Guérini d'introduire un intéressement financier et une rémunération au mérite, au moyen d'une future loi sur la fonction publique, ne manquent pas d'interroger sur l'évaluation de l'investissement des agents de la DGFIP. Ce dispositif repose sur une appréciation subjective du chef de service, qui pourrait préférer le rendement à la qualité, et faire peser des soupçons de favoritisme. Ce dispositif conduira à réduire la rémunération des agents les plus fragiles et de ceux qui mutent et changent de métier. La remise en cause de la neutralité de notre rémunération sera source d'iniquité, de frustration et de démotivation.

Par ailleurs, la recrudescence des agressions physiques et/ou verbales, ainsi que les nombreux actes de vandalisme ayant touché les sites de la DGFIP en 2023, notamment à Vernon dans l'Eure, ont plongé les agents dans une profonde détresse.

A ces circonstances extérieures viennent s'ajouter des gestions internes catastrophiques, qui résultent des suppressions d'emplois et restructurations diverses, mais aussi de la mise en place d'outils non aboutis tels que GMBI ou ROC SP ou du flou persistant suite à la convention fiscale franco-luxembourgeoise. Les avis de THS adressés à des mineurs font la risée de notre administration (du bébé de 9 mois en passant par une fillette de 11 ans qui ont reçu des courriers de notre chère administration leur demandant une somme pouvant aller jusqu'à 2000 euros, vaut-il mieux en rire ou en pleurer).

Les grandes évolutions de la DGFIP tournées vers une administration digitalisée aggravent la fracture numérique et éloignent les usagers des services de proximité. Les horaires d'ouverture se réduisent de plus en plus (des usagers voient leur espace impot.gouv bloqué par notre administration et ne peuvent le réactiver du fait de ne pouvoir se déplacer pendant les 16 heures de réception hebdomadaire proposées par nos services).

Pour Solidaires Finances Publiques 76, l'état d'urgence dans les différents domaines (rémunération, évolutions des missions et des structures, conditions de travail...) oblige la direction à répondre aux alertes multiples officialisées dans différents rapports, comme l'observatoire interne ou l'enquête faite par l'IFOP à la demande du Ministre de l'époque Gabriel Attal.

Ainsi la langue de bois et le renvoi à d'autres responsables ne peuvent plus être acceptés par l'ensemble des personnels. Les alertes se multiplient dans les SGC, pourtant le Directeur indiquait

lors du dernier CSA que les agents étaient mieux maintenant que dans leur ancienne trésorerie, ce n'est malheureusement pas le cas ! Les outils de recensement des risques psychosociaux dressent un bilan alarmant et soulignent l'urgence à mettre en place de véritables mesures de prévention ainsi qu'une politique d'accompagnement et de soutien aux agents qui accomplissent leurs missions dans un climat délétère.

Solidaires Finances Publiques remarque qu'il aura fallu plus de trois ans après les décrets instituant les Comités Sociaux d'Administration et quatre ans après la loi de transformation de la fonction publique pour que nous ayons enfin un règlement intérieur des instances représentatives du personnel. Ce règlement intérieur proposé voit les droits des représentants des personnels diminués, est ce une coutume à la DGFIP ? Il est plus que jamais nécessaire de renforcer le dialogue social et d'associer les instances à la mise en œuvre de la démarche de prévention qui s'impose à l'employeur.

Malgré les nombreuses alertes de Solidaires finances publiques 76 sur la situation calamiteuse des travaux effectués dans l'immeuble Montmorency 1, rien n'avait été fait, aujourd'hui des cafards sont présents dans les locaux et certains agents en ont malheureusement chez eux. Demander des photos de ces petites bêtes affectueuses avant de réaliser l'intervention d'un spécialiste qui était urgente, n'était pas compréhensible.

Pour terminer les agents de la DRFIP 76 souhaite avoir des conditions de travail correctes au niveau de l'ambiance thermique sur tous les sites du Département (15,6 degrés à Yvetot la semaine de Noël notamment), que ce soit l'été ou l'hiver, l'achat de plaids n'est pas la bonne solution.

Je vous remercie de votre attention.